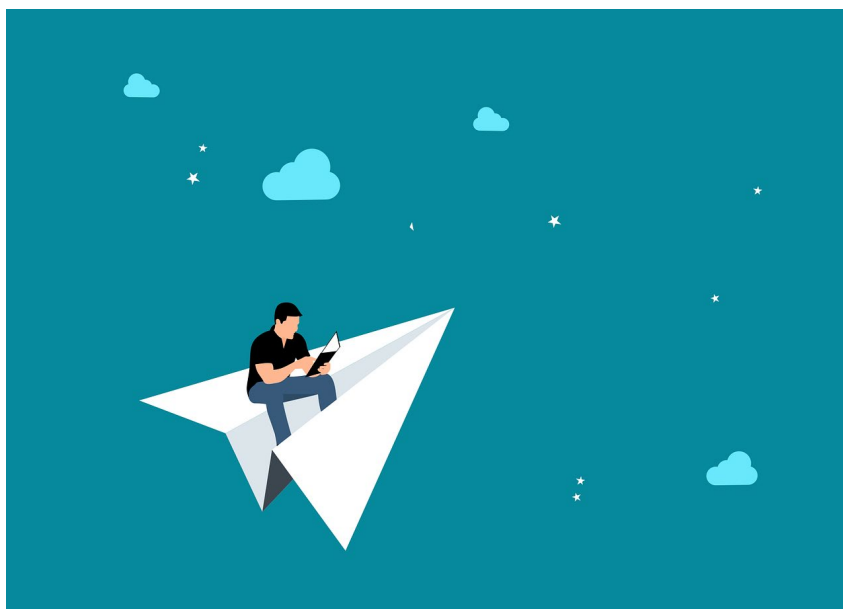


Mis à jour le 27 août 2026

FILIÈRE INFORMATIQUE DE GESTION

ENVIE D'ETUDIER A L'ETRANGER ?



TOUT COMPRENDRE DE NOS CONDITIONS :
CE GUIDE VOUS PERMETTRA DE CHOISIR LE
PARTENAIRE QUI VOUS CORRESPOND LE MIEUX.

Informations générales

Durée :

Les étudiant-es peuvent effectuer une mobilité d'un semestre ou d'une année dans la même année académique, pour une seule destination et une seule fois dans le cursus.

Conditions pour une mobilité étudiante :

- *Dossier de candidature*

Avoir déposé, dans le calendrier prévu, un dossier de candidature qui sera analysé par le service des relations internationales de la HEG.

- *Cas de fraude*

Ne pas avoir été l'objet d'une sanction pour fraude (y compris la participation, la tentative ou encore le plagiat) ou d'une sanction disciplinaire, inscrite dans le dossier administratif de l'étudiant-e, et ce au cours de la période précédant le départ en mobilité.

Reconnaissance des crédits ECTS :

Avant la mobilité, l'étudiant-e doit compléter un document (Learning Agreement) précisant les enseignements qui seront suivis et les crédits ECTS correspondants.

Les crédits ECTS ne peuvent être validés que si le Learning Agreement est signé par trois parties : HEG, Université partenaire, étudiant-e, et cela avant la réception du bulletin de notes de l'université partenaire.

Pour être validés, les enseignements et crédits ECTS doivent être identiques entre le Learning Agreement et le bulletin de notes (Transcript of Records)

Seuls les crédits ECTS (pas les notes) obtenus lors de la mobilité figurent dans le bulletin de notes final sous « Equivalence / Echange erasmus ».

De plus, la mobilité est citée au point 2.4 du supplément au diplôme.

Un des objectifs de la mobilité étudiante est l'immersion dans un autre contexte d'études. Dans cette logique, les enseignements en présentiel seront privilégiés pour la validation des Learning Agreements.

A l'issue de la mobilité, plusieurs situations peuvent se présenter :

- L'étudiant-e revient avec le nombre de crédits ECTS requis il/elle est inscrit-e au semestre suivant.
- L'étudiant-e revient avec les crédits requis et des crédits supplémentaires, ils apparaîtront sur le diplôme de Bachelor mais ne permettront pas de prendre de l'avance.
- L'étudiant-e revient avec un manque de 1 à 6 crédits ECTS, il/elle est inscrit-e normalement dans le semestre suivant.
- L'étudiant-e revient avec un manque de plus de 6 crédits ECTS, sur un semestre ou l'année entière. Il/elle ne pourra pas être inscrit-e au semestre suivant et devra rattraper les crédits échoués l'année d'après.
- Dans tous les cas où des crédits sont manquants, la filière décidera des cours à suivre en remplacement. L'étudiant-e bénéficiera de deux tentatives sans remédiations.

Précisions sur le travail de Bachelor :

- Dans le cas d'une mobilité couvrant le dernier semestre d'études, le travail de Bachelor est suivi par un enseignant de la HEG, à distance si nécessaire. Les 12 crédits ECTS correspondants sont donc validés par la HEG, le Learning Agreement couvrira les autres crédits nécessaires.
- La soutenance du travail de Bachelor doit, dans tous les cas, avoir lieu à la HEG.

Règles spécifiques pour les candidat-e-s provenant d'une autre école :

- Pour les étudiant-es **à plein temps, provenant d'une autre école de la HES-SO**, il est obligatoire d'avoir validé un semestre complet à la HEG avant de pouvoir partir en mobilité.
- Pour les étudiant-es **en emploi ou à temps partiel, provenant d'une autre école de la HES-SO**, les mobilités ne sont possibles qu'à compter du semestre 5.
- Pour les étudiant-es à temps plein ou temps partiel, **provenant d'une autre université, d'une autre HES, de l'ESIG, du CFPT, de l'école Schulz et de l'école hôtelière** les mobilités ne sont possibles qu'à compter du semestre 5.

Budget :

Une bourse est accordée à tous les étudiant-es effectuant un séjour, pour autant que son choix se porte sur un partenaire universitaire ne percevant pas de frais d'écologie (accord non payant).

Le montant de la bourse dépend de la destination et ne couvre que partiellement les frais inhérents au séjour.

L'étudiant-e reste immatriculé-e à la HEG et doit payer sa taxe d'écologie semestrielle à Genève.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour un séjour ont lieu deux fois par année. Consultez nos pages internationales pour les dates et procédures.

Attention : Pour les départs hors Europe, nous vous encourageons à vous inscrire au printemps pour un départ à l'automne en raison du nombre de places contraint par partenaires.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Conditions générales de candidature :

- Pour déposer un dossier de candidature en septembre-octobre, pour un départ au semestre de printemps, l'étudiant-e ne doit pas avoir de cours en répétition lors du dépôt du dossier de candidature.
- Pour déposer un dossier de candidature en février-mars, pour un départ au semestre d'automne, l'étudiant-e ne peut **avoir qu'une seule note en dessous de 4 dans un seul module** à la session d'examens de janvier.
-

Les étudiant-es à plein temps doivent avoir obtenu :

- 60 crédits ECTS en septembre à la fin de la session de remédiation pour partir au semestre 4 ;
- 120 ECTS en juin pour partir au semestre 5 ou aux semestres 5 et 6 ;
- 120 ECTS en septembre à la fin de la session de remédiation pour partir au semestre 6.

Les étudiant-es à temps partiel doivent avoir obtenu :

- 90 crédits ECTS en juin pour partir au semestre 5 ou aux semestres 5 et 6 ;
- 90 crédits ECTS en septembre à la fin de session de remédiation pour partir au semestre 6 ;
- 135 crédits ECTS en juin pour partir au semestre 7 ou aux semestres 7 et 8 ;
- 135 crédits ECTS en septembre à la fin de la session de remédiation pour partir au semestre 8.

Conditions liées au choix des cours

Les Learning Agreements doivent respecter les règles suivantes :

- Les étudiant-es doivent obtenir le nombre de crédits ECTS prévus au plan d'études de la filière Informatique de gestion, durant leur séjour.
- *Cours préparatoires/intensifs de langue* suivis auprès de l'université partenaire avant le début du semestre : les éventuels crédits correspondants ne sont pas pris en compte.
- Il n'est pas possible de proposer dans le Learning Agreements des cours correspondant à des sujets déjà vus à la HEG.
- Cours de langue : Un maximum de 6 crédits ECTS par semestre en langue est autorisé.
- Compétences transversales : Un maximum de 6 crédits ECTS par semestre en leadership, négociation, communication, etc.

Conditions spécifiques à la filière :

Pour les étudiant-es à plein temps : mobilité possible à partir du semestre 4.

- Au retour, suivre le module 63-41 Implémentation de services au semestre 6, inscrit au cursus à temps partiel, et pas le module 63-51 au semestre 5.

Pour les étudiant-es à temps partiel : mobilité possible à partir du semestre 5.

- Au retour, suivre le module 63-41 Implémentation de services au semestre 7 et pas le module 63-51 au semestre 6.

Pour une mobilité en dernière année :

- Plein temps :

En cas de mobilité au semestre 5 uniquement, obligation de suivre au retour, lors du semestre de printemps, le module inscrit au semestre 6 du plan d'études temps partiel « 62-52 : Automatisation des processus métiers » à la place du module « 64-56 : Choix d'école 5 (Projet de développement sur mandat) ».

- Temps partiel :

En cas de mobilité au semestre 7 uniquement, obligation de suivre au retour, lors du semestre de printemps, le module inscrit au semestre 6 du plan d'études plein temps « 62-62 : Valorisation des données » à la place du module « 64-56 : Choix d'école 5 (Projet de développement sur mandat) ».

Partenariat avec HAAGA - HELIA – Finlande

Double diplôme, pour une mobilité en dernière année, vous devez :

- Avoir été sélectionné-e par le/la Responsable de la filière IG ;
- Avoir obtenu 120 crédits ECTS avant votre départ ;
- Suivre un programme prédéfini par l'université d'accueil et la HEG ;
- Obtenir 90 crédits ECTS dans l'université d'accueil (dont 30 crédits ECTS dédiés à un stage en entreprise, à effectuer en Finlande ou à votre retour à Genève, ce stage étant une condition d'obtention du diplôme finnois).

Partenaires			
<i>*Mobilité possible uniquement au semestre d'automne ou pour l'année entière.</i> <u>Important</u> : les conditions peuvent changer d'une année à l'autre, veuillez vérifier les dates sur le site internet de l'université.	Filière (s)	Nombre de places <u>par semestre</u>	Langue(s) d'études possible(s)
Allemagne			
Technische Hochschule Augsburg, Augsburg	IG	2	Allemand Anglais
Fachhochschule Köln, Cologne	IG	2	Allemand
Frankfurt University of Applied Sciences, Francfort	IG	2	Allemand Anglais
Hochschule der Medien Stuttgart, Stuttgart	IG	1	Allemand Anglais
Belgique			
Thomas More Kempen, Geel	IG	2	Flamand Anglais (SP uniquement)
Haute Ecole Léonard de Vinci, Bruxelles	IG	2	Français
Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL), Liège	IG	2	Français Anglais (SA uniquement)
Haute Ecole de Namur- Liège-Luxembourg, Namur	IG	2	Français
University Colleges Leuven – Limburg (UCLL), Louvain	IG	2	Anglais
Brésil			
Pontificia Universidade Católica do Paraná (PUCPR), Curitiba	IG	2	Anglais
Canada			
*Université du Québec à Chicoutimi (Québec)	IG	1	Français
Chine			
Beijing Technology and Business University (BTBU), Beijing <i>Attention : pas de mobilité possible pour le moment</i>	IG	2	Chinois Anglais

Corée du Sud			
Seoul National University of Science & Technology, Séoul	IG	2	Coréen Anglais
Dankook University, Yongin	IG	2	Coréen Anglais
Espagne			
*Universidad Rey Juan Carlos, Madrid	IG	2	Espagnol
Finlande			
*HAAGA-HELIA University of Applied Science, Helsinki <i>Attention : Double Diplôme destiné uniquement aux étudiant-es en dernière année – liste de cours obligatoires – 100 jours de « work placement »</i>	IG	2	Anglais
France			
*Université de Reims Champagne-Ardenne, Reims	IG	2	Français
Malaisie			
Taylor's University Lakeside Campus, Subang Jaya, Selangor Darul Ehsan	IG	1	Anglais
Nouvelle-Zélande			
Auckland University of Technology (AUT), Auckland <i>Attention : frais d'écologie d'environ NZD 12'500 par semestre</i>	IG	Illimité	Anglais
Pays-Bas			
*Fontys University of Applied Sciences (Fontys ICT), Eindhoven	IG	2	Néerlandais Anglais
Pérou			
Pontifica Universidad Catolica del Peru, Lima	IG	2	Espagnol
Portugal			
Instituto Superior da Maia (ISMAI), Maia	IG	2	Portugais

Suisse			
University of Applied Sciences & Arts Northwestern Switzerland (FHNW), Olten	IG	2	Allemand Anglais
Zürich University of Applied Sciences Winterthur (ZHAW), Winterthur	IG	2	Allemand Anglais
Taiwan			
National Taipei University, Taipei	IG	2	Anglais
National Changhua University of Education, Changhua City	IG	2	Anglais

Bureau Mobilité, B1.04 - Bâtiment B

Horaires d'ouverture :

Tous les jours de :

9h00 à 12h00

et

13h00 à 15h00

La Mobilité c'est aussi :

Améliorer ses connaissances linguistiques

Acquérir de nouvelles expériences

Apprendre à connaître une autre culture

Élargir ses perspectives professionnelles